

Urbi&Orbi

“Nous ne pouvons pas penser notre avenir, chacun replié sur soi-même”, souligne Mgr Pontier à Lourdes

28 mars 2017, discours d'ouverture de Mgr Pontier de l'Assemblée plénière de printemps des évêques de France

Conférence des évêques de France (*)

Dans la matinée du 28 mars 2017, à Lourdes, Mgr Georges Pontier, archevêque de Marseille et président de la Conférence des évêques de France, a prononcé le discours d'ouverture de l'Assemblée plénière de printemps. Dans son intervention, Mgr Pontier s'est tout d'abord félicité que plus de 4 000 catéchumènes « de toutes catégories sociales et de tous âges » vont être baptisés ou confirmés lors des prochaines fêtes pascales. « C'est un émerveillement pour nous chaque année », a-t-il souligné, « une contemplation de l'œuvre de l'Esprit Saint... » Plusieurs grands thèmes ont ensuite été abordés par le président de la Conférence épiscopale. Celui de la pédophilie dans l'Église, tout d'abord, « nous connaissons nos fragilités et nos fautes, a-t-il précisé, nous ne sommes pas parfaits ». Sur cette question, il a notamment rappelé que tout au long de l'année écoulée l'Église a mis en place, dans les diocèses et au plan national, différentes mesures dont des cellules d'écoute des victimes. « Qu'on veuille bien nous croire : nous sommes profondément touchés par la souffrance des victimes et nous voulons les accueillir et les écouter de notre mieux », a affirmé Mgr Pontier. Elle sont invitées « à porter plainte auprès des autorités judiciaires auxquelles, pour notre part nous signalerons les faits qui nous seraient révélés. Mais qu'on veuille bien cesser de laisser entendre que tout prêtre est un pédophile potentiel », a-t-il également déclaré. Concernant les futures élections, Mgr Pontier a rappelé les différentes prises de parole de l'Église de France, en juin 2016 et en octobre 2016 avec le document [« Dans un monde qui change, retrouver le sens du politique »](#). Constatant que la campagne électorale qui se déroule actuellement apporte avec elle tout un « lot d'informations, de suspicions, d'outrances, de fautes et finalement de violence... », il a souhaité rappeler que « vivre dans une démocratie est une chance, c'est aussi une responsabilité ». L'archevêque de Marseille a également souligné l'importance du sens de la fraternité pour nos sociétés, « idéal jamais atteint et toujours en chantier », une fraternité qui se transforme en engagement concret « en faveur des plus défavorisés, des chômeurs et aussi des migrants ». « Nous ne pouvons pas penser notre avenir, chacun replié sur soi-même. Certains le pensent. C'est un leurre », a-t-il ainsi affirmé. Outre la famille, le handicap ou le respect de la vie, Mgr Pontier a fait place dans son discours à la présence nombreuse dans notre pays « de concitoyens de religion musulmane ». « Il appartient à la communauté musulmane de trouver la forme d'organisation compatible avec sa réalité et avec la vie dans la République », a-t-il notamment expliqué. Comme, il est nécessaire « que le reste de la population s'engage dans la construction de relations citoyennes les meilleures possible, apaisées et confiantes ». « Pour nous, catholiques, nous savons que seuls le dialogue et la rencontre permettent de grandir dans la connaissance et le respect mutuel. »

Je suis heureux d'être ici avec vous pour vivre cette Assemblée plénière de printemps. Je vous remercie pour votre prière et vos marques d'amitié durant cette longue période d'hospitalisation

et de convalescence. Je pense à tous ceux d'entre nous qui vivent une épreuve de santé ; qu'ils soient assurés de notre fraternelle amitié.

Nous vivons ce temps de Carême et cette montée vers Pâques en union avec le pape François dont nous venons de fêter le quatrième anniversaire de l'élection. Nous lui exprimons toute notre profonde reconnaissance pour son ministère et son témoignage. Nous l'assurons de notre prière.

La joie de suivre le Christ

Nous vivons également ce temps avec nos communautés chrétiennes et tout particulièrement avec les catéchumènes qui recevront les sacrements de l'initiation chrétienne lors des fêtes pascales. C'est un émerveillement pour nous chaque année, une action de grâce profonde, une contemplation de l'œuvre de l'Esprit Saint reconnue par ces hommes et ces femmes dans des vies aux contours souvent sinueux et éprouvants. Ils ont perçu l'amour que Dieu leur porte. Ils sont saisis par sa miséricorde, sa patience, sa présence aimante. Ils découvrent la vie en Église à travers des personnes qui les accueillent, les accompagnent, marchent avec eux. Ils rejoignent la communauté chrétienne le dimanche lorsqu'elle se rassemble pour rendre grâce. Ils trouvent là comme une nouvelle famille. Ils sont plus de quatre mille adultes de toutes catégories sociales, de tous âges. Ils sont heureux et impatients d'être baptisés, confirmés et de

communier au corps et au sang du Seigneur Jésus. Ils s'ouvrent à une autre dimension, à la foi en un Dieu, source de toute vie et de tout amour. Ils mettent en Lui leur espérance. À sa lumière ils veulent marcher et orienter leur existence. La résurrection du Christ est la bonne nouvelle qui révèle le projet de Dieu de nous introduire dans la communion d'amour vécue entre le Père, le Fils et l'Esprit Saint. Leur vie quotidienne n'en sera pas vraiment changée dans sa matérialité, mais elle sera habitée par la présence de Celui qui invite au pardon, au service, au souci des frères et qui ne nous laisse jamais seul. Le mystère pascal fonde notre espérance, soutient notre marche ici-bas, nous oriente vers une vie donnée à la ressemblance de celle que le Christ a vécue, « Lui qui est passé en faisant le bien » (Actes 10, 38).

Nos fragilités et nos fautes

L'Église se tourne vers le Christ. C'est en Lui qu'est son espérance. C'est Lui la lumière du monde et le sauveur. Nous, nous connaissons nos fragilités et nos fautes. Nous ne sommes pas parfaits. On nous rappelle souvent celles qui concernent les évêques ou les prêtres, parfois avec des approximations et des généralisations qui n'apparaissent pas toujours à ceux qui n'ont que ces informations. [Au mois de novembre dernier, nous avons ici même demandé pardon](#) au Seigneur et à ceux et celles qui ont été victimes d'actes inqualifiables de la part de prêtres et de consacrés ou d'erreurs de décisions de notre part. Cela n'était pas pour nous distraire de nos responsabilités. Tout au long de

l'année, [nous avons mis en place dans nos diocèses et au plan national différentes mesures \(1\)](#) dont des cellules d'écoute des victimes. Nous avons développé des outils de formation pour tous ceux et celles qui sont en responsabilité auprès d'enfants et de jeunes. Nous nous sommes entourés d'une commission d'experts pour nous conseiller dans la gestion des faits. Qu'on veuille bien nous croire : nous sommes profondément touchés par la souffrance des victimes et nous voulons les accueillir et les écouter de notre mieux. Nous sommes résolus à aider la justice à faire son travail. Rien ne peut nous en dispenser. Nous invitons les victimes à porter plainte auprès des autorités judiciaires auxquelles, pour notre part nous signalerons les faits qui nous seraient révélés. Mais qu'on veuille bien cesser de laisser entendre que tout prêtre est un pédophile potentiel. Qu'on arrête de taire toutes les décisions prises en ce domaine par notre Conférence depuis des années et tous les changements dans notre manière d'aborder ces faits. En votre nom, je renouvelle notre confiance et notre reconnaissance aux prêtres de nos diocèses qui vivent de belle manière leur ministère. Avec eux dans quelques jours, nous célébrerons la messe chrismale au cours de laquelle chacun renouvellera sa disponibilité pour être prêtre. Et nous poursuivrons notre mission de disciples, soutenant l'espérance, invitant au partage, à l'accueil, à la fraternité et à la confiance en Dieu.

Les responsabilités politiques

[Le 20 juin 2016 d'abord \(2\)](#) puis [le 14 octobre 2016 \(3\)](#), le Conseil permanent des évêques de France a pris la parole pour participer au débat national qui allait être lancé en vue des futures élections. C'est un moment important de notre vie nationale puisqu'il s'agit d'élire d'abord le futur président de la République, puis les députés qui exerceront leur responsabilité, particulièrement, celle de voter les lois. Le document du mois de juin désignait quelques points d'attention précis en vue d'une lecture attentive des programmes électoraux. Celui d'octobre invitait à une réflexion plus fondamentale sur notre société : [« Dans un monde qui change, retrouver le sens du politique »](#) « Si nous parlons aujourd'hui, écrivions-nous, c'est parce que nous aimons notre pays, et que nous sommes préoccupés par sa situation (...) Plus que jamais, nous sentons que le vivre ensemble est fragilisé, fracturé, attaqué. Ce qui fonde la vie en société est remis en cause (...) La crise de la politique est d'abord une crise de confiance envers ceux qui sont chargés de veiller au bien commun et à l'intérêt général. (...) S'il ne s'agit pas de rêver à une illusoire pureté dans les rapports sociaux et politiques, l'attitude et l'image de quelques-uns jettent le discrédit sur l'ensemble de ceux qui vivent l'engagement politique comme un service de leur pays. » La campagne électorale qui se déroule a apporté son lot d'informations, de suspicions, d'outrances, de fautes et finalement de violence même par rapport à cette part de la population française qui arrive tout juste à vivre et à faire des projets. Le rapport à l'argent peut aveugler et empêcher de

percevoir le drame profond que vivent ceux qui n'ont pas accès au travail, à un logement digne, à la culture. Au cours de ces dernières années l'écart des revenus entre les plus riches et les plus pauvres n'a cessé d'augmenter. Ainsi notions-nous : « Une France inquiète des injustices, et qui comprend mal par exemple le salaire indécent de certains grands patrons pendant que l'immense majorité des petits entrepreneurs se battent pour que leur entreprise vive et se développe. » L'exercice du pouvoir est exigeant. Il nécessite une vigilance de tous les instants pour demeurer au service du bien commun et ne pas en tirer un profit personnel aux effets désastreux. Vivre dans une démocratie est une chance ; c'est aussi une responsabilité.

Notre société apparaît bien divisée. Faut-il s'en accommoder ? C'est à cette réflexion que nous invitera M. Pierre Manent jeudi. Nous la poursuivrons en échangeant sur notre ministère de communion dans nos diocèses et au sein de nos *presbyterium* devenus de plus en plus divers.

Les exigences de la fraternité

Souvent sont rappelées de manière incantatoire les valeurs de la République, telles qu'elles sont affichées au fronton des mairies : « Liberté, égalité, fraternité ». Il s'agit d'un idéal jamais atteint et toujours en chantier. Mais on pourrait dire qu'aujourd'hui la fraternité a besoin d'être mise à la première place. Non pas la fraternité affichée comme un vague sentiment qui donne bonne

conscience, mais celle qui se transforme en engagement concret en faveur des plus défavorisés, des chômeurs et aussi des migrants, des réfugiés venus en France en fuyant les conditions de vie devenues dangereuses ou misérables dans leur pays d'origine. Heureusement, au ras du terrain, cette fraternité se vit dans un tissu associatif généreux, engagé, durable, qui mérite d'être encouragé et soutenu. Nous ne pouvons pas penser notre avenir, chacun replié sur soi-même. Certains le pensent. C'est un leurre. Ceux qui viennent chez nous et sont accueillis, peuvent s'intégrer, apporter leur savoir-faire, leur dynamisme et contribuer ensuite au bien-être de tous. Notre conviction chrétienne et citoyenne nous invite à la générosité, à la recherche du bien commun, à l'ouverture, à l'accueil, à la fraternité universelle avec le sens des responsabilités qui nous incombent. Le pape François nous invite souvent à « ce devoir de solidarité » ; ainsi récemment, le 21 février dernier [devant les participants au Forum international « Migrations et Paix »](#) Après avoir rappelé la nécessité d'œuvrer pour le développement des peuples afin que nul ne soit forcé de quitter son pays, il s'exprimait ainsi : « Devant les tragédies qui “marquent au fer rouge” la vie de tant de migrants et de réfugiés – guerres, persécutions, abus, violence, mort – on ne peut qu'éprouver des sentiments spontanés d'empathie et de compassion. “Où est ton frère ?” (Cf. Gn 4,9) : cette question, que Dieu pose à l'homme depuis les origines, nous implique, spécialement aujourd'hui par rapport à des frères et des sœurs qui migrent : “Ce n'est pas une question

adressée à d'autres, c'est une question adressée à moi, à toi, à chacun de nous". La solidarité naît justement de la capacité à comprendre les besoins du frère et de la sœur en difficulté et de s'en charger. C'est là, en substance, que se fonde la valeur sacrée de l'hospitalité présente dans les traditions religieuses. Pour nous, chrétiens, l'hospitalité offerte à l'étranger qui a besoin d'un refuge est offerte à Jésus-Christ lui-même, qui s'identifie avec l'étranger : "J'étais étranger et vous m'avez accueilli" (Mt 25, 35). C'est un devoir de solidarité de s'opposer à la culture du rejet et de nourrir une plus grande attention envers les plus faibles, pauvres et vulnérables. C'est pourquoi un changement d'attitude envers les migrants et les réfugiés est nécessaire de la part de tous ; le passage d'une attitude de défense et de peur, de désintérêt ou de marginalisation – qui, à la fin, correspond exactement à la "culture du rejet" – à une attitude qui soit basée sur la "culture de la rencontre", la seule capable de construire un monde plus juste et fraternel, un monde meilleur. » En ce sens, comment ne pas se réjouir du protocole d'accord qui vient d'être signé entre l'État français, la communauté de Sant'Egidio, la Fédération protestante de France, la Fédération de l'entraide protestante, la Conférence des évêques de France et le Secours catholique, pour la mise en œuvre d'un couloir humanitaire visant l'accueil de 500 réfugiés en provenance du Liban ?

Une société qui donne sa place à tous

Le mardi 14 mars, à la fin du journal de 20 heures, sur une grande chaîne nationale, la météo du week-end suivant était présentée par Stéphanie Ségard, jeune femme trisomique, âgée de 21 ans. Quel bonheur de voir son stress, sa joie et sa fierté. Cela ne fait que souligner l'engagement des familles et de la société pour entourer les personnes porteuses de handicaps et leur permettre de s'épanouir au maximum de leurs capacités. C'est le beau fruit de l'amour. Dès lors, qui pourrait dire que ces vies ne méritent pas d'être vécues et qu'elles n'apportent rien à notre société ? Qui n'a pas expérimenté que la faiblesse n'est pas sans signification ? Qui n'a pas reçu de ceux qui en sont porteurs ? Les communautés de l'Arche, comme ceux et celles qui se retrouvent dans des mouvements confessionnels ou non en sont des témoins merveilleux. Nous déplorons une fois de plus que notre société aille vers des pratiques eugéniques et ne puisse prendre en compte les démarches de soutien et de réflexion auprès des couples qui découvrent le handicap prévisible d'un de leurs enfants à naître. Les progrès scientifiques fournissent des informations qui étaient ignorées auparavant. Cela devrait déboucher sur de meilleures thérapies et non sur une culture qui, voulant l'enfant parfait, recommande d'éliminer l'embryon porteur de handicap. Oui, nous déplorons que toutes les procédures de dialogue et de réflexion contenues dans la loi Veil aient peu à peu disparu et laissent les femmes souvent seules face à la culture du rejet et ne puissent entendre d'autres alternatives possibles grâce aux solidarités disponibles. L'Église

catholique est toujours engagée pour redire la dignité de toute personne humaine de sa conception à sa mort naturelle. Elle était présente dans les débats de 1974-1975 de manière claire. Elle l'est encore aujourd'hui pour défendre une vraie culture de la vie qui ne se satisfait pas des solutions qui s'en remettent à la mort provoquée.

La richesse des familles

Lors des synodes sur la famille, les Pères synodaux ont porté sur la vie des familles un regard réaliste qui n'ignore pas les difficultés et les souffrances de la vie, mais aussi un regard rempli d'espérance et d'encouragement. La famille est un lieu essentiel d'humanisation, d'apprentissage de la vie et de l'amour, un soutien tout au long de l'existence, un lieu de bonheur quand les inévitables épreuves sont traversées dans l'humilité, le pardon et la confiance. Dans [l'exhortation apostolique « La joie de l'amour » \(*Amoris laetitia*\) \(4\)](#) que le pape François a donnée à l'issue de ces synodes, il insistait sur l'importance des familles pour la bonne santé de la société : «...Nous devons insister sur les droits de la famille et pas seulement sur les droits individuels. La famille est un bien dont la société ne peut pas se passer, mais elle a besoin d'être protégée. (...) Les familles ont, parmi d'autres droits, celui de pouvoir compter sur une politique familiale adéquate de la part des pouvoirs publics dans les domaines juridique, économique, social et fiscal » ([n. 44](#)) (5). Par ailleurs, il n'y a pas de droit à l'enfant et brouiller les repères de

la filiation devrait apparaître comme une limite à ne pas franchir. Nous espérons que les futurs gouvernants de notre pays en auront une vive conscience.

La place des musulmans dans notre société

Parmi les réalités qui marquent notre société française, on ne peut oublier la présence nombreuse de concitoyens de religion musulmane. C'est une réalité maintenant ancienne dont les jeunes font l'expérience quotidienne dans leur vie scolaire et associative. Le contexte international marque notre manière de l'appréhender. Les conflits du Moyen-Orient sont venus rompre un équilibre longtemps vécu pour le mieux. Nos frères chrétiens en sont des victimes douloureuses. Nous soutenons toujours le projet du financement des études supérieures de jeunes adultes à Kirkouk en Irak. Par bien des côtés ces conflits opposent des musulmans entre eux. L'existence des islamistes extrémistes qui recrutent jusque chez nous de jeunes adultes en vue de s'en servir pour leurs intérêts, les attentats perpétrés dans notre pays au nom de Daech, ont provoqué des peurs compréhensibles mais qui peuvent faire porter sur tout musulman un dangereux regard de méfiance. Notre société hésite sur la place à faire à la religion musulmane dans notre pays, et du coup elle se pose à nouveau la question du fait religieux et de sa manifestation dans le paysage social. Plus qu'un risque cette question est un défi qu'il nous faut ensemble relever. Il est nécessaire que du sein de la population française musulmane se lèvent des responsables qui

aident leurs frères à inscrire la pratique de l'islam dans notre République et se démarquent de ceux qui distillent des enseignements fermés ou des pratiques communautaristes, dangereuses pour le vivre ensemble. On sait bien que la formation des imams est une question fondamentale ainsi que celle de l'organisation d'une représentation lisible de l'islam dans notre pays. Il appartient à la communauté musulmane de trouver la forme d'organisation compatible avec sa réalité et avec la vie dans la République. Mais d'autre part, il est nécessaire que le reste de la population s'engage dans la construction de relations citoyennes les meilleures possible, apaisées et confiantes. Pour nous, catholiques, nous savons que seuls le dialogue et la rencontre permettent de grandir dans la connaissance et le respect mutuel. Les différences ne deviennent des richesses que lorsqu'elles se rencontrent et cherchent les voies d'une forme de communion, de respect et d'estime. On ne peut accepter l'idée d'une neutralisation progressive de l'espace public souhaitée par certains. La laïcité dans laquelle nous voulons vivre est celle qui promeut la liberté de conscience, celle de croire ou de ne pas croire, celle de pouvoir exprimer et vivre ses convictions d'une manière qui ne provoque pas un trouble à l'ordre public. Interdire de s'exprimer à certains les désigne comme de dangereux citoyens et fracture la société.

Regarder l'avenir de l'Europe avec confiance

Ce samedi 25 mars 2017, se fêtait à Rome le soixantième

anniversaire de la signature des traités de Rome, acte fondateur de l'union européenne. [La veille, le pape François en a reçu les 27 chefs d'État](#). Dans un discours apprécié, il les a encouragés dans leurs responsabilités en rappelant ce qui a guidé les pères fondateurs « les piliers sur lesquels ils ont voulu édifier la communauté économique européenne et que j'ai déjà rappelés : la centralité de l'homme, une solidarité effective, l'ouverture au monde, la poursuite de la paix et du développement, l'ouverture à l'avenir... L'Europe retrouve l'espérance dans la solidarité qui est aussi le plus efficace antidote contre les populismes modernes ». Beaucoup de voix s'expriment pour que l'Europe retrouve cet esprit solidaire qui a présidé à son histoire.

Au printemps 2007, les services de la Conférence épiscopale se sont installés avenue de Breteuil. Dix ans après, on s'en réjouit. Ce lieu permet des rencontres, facilite le travail en commun, donne une visibilité à la Conférence des évêques et permet des événements ouverts à l'extérieur. Les réalités de la société et de l'Église ont évolué depuis. Il est devenu nécessaire de faire le point sur nos fonctionnements, sur des besoins nouveaux et des réalités qui s'estompent. Nos moyens ne sont pas infinis. Des choix s'imposent. Au cours de cette assemblée nous poursuivrons notre réflexion sur la réforme de nos structures.

Il me reste à nous souhaiter une bonne session de travail, d'amitié et de prière. Nous ne manquerons pas de confier au

Seigneur par l'intercession de la Vierge Marie notre pays ainsi que la recherche de la paix dans le monde, au Moyen-Orient particulièrement. Le visage de Bernadette nous désigne les plus pauvres comme ceux que le Seigneur aime rejoindre par Marie comme par de grandes figures de sainteté, telle celle de saint Vincent de Paul dont on fête le 400^e anniversaire des congrégations qu'il a fondées dans notre pays. C'est à partir du souci des plus pauvres que se trouvent les chemins porteurs d'espérance.

Je vous remercie pour votre attention.

(*) Titre et notes de *La DC*.

(1) *DC* 2016, n. 2523, p. 131.

(2) *DC* 2016, n. 2524, p. 125-128.

(3) *DC* 2017, n. 2525, p. 5-16.

(4) *DC* 2016, n. 2523, p. 5-96.

(5) *Ibid.*, p. 16.